

**BULLETIN D'ADHESION
SAISON 2022/2023**

Adhésion valable du 01.09.2022 au 30.06.2023

1 bulletin par famille

Je/Nous, soussigné.e.s NOM Prénom

NOM Prénom

NOM Prénom

Adresse postale :

.....

Adresse mail : N° de tel :

souhaite (souhaitons) adhérer à l'association *Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge*.

Veuillez trouver ci-joint le règlement d'un montant de €.

Le / /

Signature :

MONTANT DES COTISATIONS

Membre bienfaiteur ≥ 50 € / personne

Membre adhérent 25 € / personne

Membre actif 25 € / personne

Formule « duo famille » 40 €

(valable pour 2 adhérents d'une même famille, couple ou parent/enfant de plus de 16 ans)

Modes de règlement acceptés :

- Espèces
- Chèque à l'ordre de l'OSVS
- En ligne sur www.osvs.fr